

## **Retraites agricoles revalorisées Une reconnaissance du métier des agriculteurs !**

Le Premier ministre a annoncé aujourd'hui, à l'occasion d'un déplacement dans le Puy de Dôme, que les petites retraites seront revalorisées à compter du 1er novembre.

Les Chambres d'agriculture se félicitent de cette décision, après tant d'années d'attentes.

Il s'agit avant tout de justice et de solidarité vers une population qui a contribué à l'essor économique de la France.

Cette mesure était d'autant plus urgente que près de la moitié des agriculteurs et des agricultrices seront en situation de prendre leur retraite dans les dix années à venir et que les montants des retraites et les pensions versées actuellement sont les plus basses de tous les secteurs d'activité.

Cependant, cette revalorisation reste limitée aux carrières complètes des chefs d'exploitation et laisse de côté les conjoints et les aides familiaux, souvent invisibles mais pourtant indispensables, dont la pension minimum reste fixée à 555 euros par mois.

« Pour les agriculteurs déjà durement éprouvés par les épisodes du gel, cette revalorisation marque une reconnaissance attendue de leur métier et de leur travail » Sébastien Windsor, président des Chambres d'agriculture

### **Contact Presse**

Chambres d'agriculture France - APCA  
Iris Roze – 01 53 57 10 51 / 06 09 86 02 26  
iris.roze@apca.chambagri.fr

[www.chambres-agriculture.fr](http://www.chambres-agriculture.fr)

Rejoignez-nous sur :

